

# CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

Séance du 30 novembre 2012

\*\*\*

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

\*\*\*\*\*

**Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales  
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie**

\*\*\*\*\*

### **Collecteur Rue St Germain**

Afin de résoudre le problème d'inondation, il avait été convenu, lors du conseil municipal du 19/10/2012, de faire un fossé le long de la parcelle de Mr Fernandez jusqu'au Bavet et un gros busage (diam.500 à 600mm) au travers de la route.

Pour ce faire, il convient d'acheter les parcelles B 1105 et 1108 à Mr Gérald SALMAIN.

Pour le bornage, le devis du cabinet Géoplus est retenu pour un montant de **495.00€HT**, soit **592.02€TTC**.

Pour le curage du fossé, il est décidé de louer une pelle avec chauffeur auprès de l'entreprise TEILLARD pour un montant de **560.00€HT**, soit **669.76€TTC** par jour.

### **Redevance Assainissement 2013**

Le conseil municipal vote une augmentation de **2%** de la redevance assainissement prélevé sur le m3 d'eau consommé, le prix est fixé à **1.21€** et de réévaluer l'abonnement pour la partie assainissement à **26.00€**

### **Tarifs Municipaux 2013**

Le conseil a révisé les différents tarifs municipaux et voté une augmentation de **2%**. (Affiché sur le panneau extérieur de la Mairie).

### **Cimetière**

La haie d'arbustes, décimée par le gel de février dernier, sera remplacée par les pépinières MARY pour un montant de **1 369.00€HT**, soit **1 569.41€TTC**.

### **Schéma de Coopération Intercommunal**

Dans le cadre de la loi de réforme des collectivités territoriales du 16/12/2010, le conseil municipal autorise le Président de la Communauté de Communes du Controis à faire réaliser une étude en vue d'un rapprochement avec les communautés de Cher Sologne, Val de Cher-St-Aignan et Cher à la Loire.

### **Extension du réseau d'assainissement collectif**

Le conseil municipal décide la levée de la période de garantie à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2012, pour la dernière tranche de travaux.

### **Numérisation des réseaux**

Dans le cadre de la mise à jour du cadastre et comme prévu lors du conseil municipal du 14/04/2011, il est décidé de procéder à la numérisation des 3 tranches d'assainissement collectif par la société SMA NETAGIS pour un montant de **350.00€HT**, soit **418.60€TTC**.

### **Participation financière aux sorties du Collège de Contres**

Après en avoir délibéré, le conseil décide de ne pas répondre favorablement aux demandes individuelles.

### **Eclairage public**

Le conseil décide de faire appel à l'entreprise ETDE pour le remplacement de 4 luminaires pour un montant de **1 078.00€HT**, soit **1 289.29€TTC**.

Fait et affiché à CHOussy, le 10 décembre 2012

*LE MAIRE*  
Thierry GOSSEAUME